

COMPTE RENDU

Groupe territorial du Tarn-et-Garonne

COPIL n°3: Hébergement et Addictions

Vendredi 21 avril 2023

Présents: CAARUD EPICE82, SSRA Château Longues Aygues, Escale Confluence, Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie, association Quercylience

Excusés: CSAPA CH Montauban

2PAO: Romain Magliola

Ordre du jour:

Poursuite du projet « Hébergement et Addictions »

- Valider les axes de réflexions
- Définir les intervenants par atelier
- Confirmer le lieu de l'événement





I. <u>Préprogramme de la journée</u>

Organisation d'une journée départementale autour de la RDRD en structure d'hébergement

Première partie (Matin) : Plénière et tables rondes

Introduction de la journée

- I. La Réduction des risques et des dommages
 - a. Constat et difficultés dans le secteur de l'hébergement (SIAO ?)
 - b. Concept RDRD et présentation des actions des structures addictologiques (CAARUD, CSAPA)
 - c. Cadre légal, sécurité et responsabilité de l'établissement (spécialiste des politiques publiques des drogues ou formateur de la FA).
- II. Prévention et promotion de la santé
 A construire lors du prochain COPIL
- III. Table ronde: Présentation d'expérience ou dispositif innovant en hébergement d'urgence
 - a. Expérience départementale (partage de pratiques) : Montauriol, Escale Confluence, ...
 - b. Expérience régionale (partage de pratiques) : Intermezzo de Clémence Isaure, Maison Goudouli à Toulouse

Deuxième partie (Après-midi) : format ateliers → En fonction du lieu

Des ateliers qui peuvent répondre à ces axes de réflexion :

- → Comment favoriser les partenariats entre les secteurs de l'hébergement et de l'addiction (dynamique partenariale, prévention, promotion de la santé et RDRD).
- → Quel cadre d'intervention permet de prendre en compte les consommations des personnes accueillies (idée approche RDRD/ approche légale/ sécurité/ règlement intérieur).
- → Coordination des parcours (à construire) : comment on accompagne le parcours d'insertion en prenant en compte les addictions (accès hébergement et soin). Comorbidité (addicto/psychique) : EMPP, addicto

Restitution de la journée

Des binômes de travail pour préparer les ateliers seront mis en place avant le prochain COPIL en juin.





II. Organisation de la journée

a. Date de l'événement : Jeudi 12 octobre 2023b. Lieu de l'événement : 4 options sont proposées :

Option 1 : Locaux de l'ancien collège - Montauban

Option 2 : Salle du CH de Montauban

Option 3 : SSRA Château Longues-Aygues - Nègrepelisse

Option privilégiée : Centre Louis Ormières - Montauban

III. Echange et remarques des participants :

→ Accueil Montauriol : bénéficie d'un accompagnement au changement sur les représentations des consommations, volonté de modifier le projet de service et le règlement intérieur afin de prendre en compte toutes les consommations.

Le CAARUD EPICE82 travaille avec eux.

Proposition pour la journée :

- → Mettre en avant les actions qui se sont faite sur l'accueil Montauriol depuis un an.
- → Quelles ont été les évolutions, changements etc...
- → Mettre en corrélation l'évaluation que porte la FAS (genèse du projet, évolution des représentations des professionnels jusqu'au changement dans le règlement et accompagnement).
- → Intervention à construire avec ces structures : création de binôme de travail
- → Savoir comment les professionnels de l'AHI peuvent s'appuyer sur un CAARUD
- → Comment l'accompagnement d'un CAARUD peut faire changer les représentations et l'évolution sur le règlement intérieur

Escale confluence : EPICE82 intervient également sur l'hébergement d'urgence en proposant des permanences.

À noter que la consommation est toujours interdite dans la structure. L'état d'ébriété ou tout autre état n'est en revanche plus sanctionné.

Sur les hébergements de stabilisation, la consommation est autorisée (équipe formée par la RDRD).

→ Inclure cette expérience lors de la table ronde.



2 A O Plateforme Professionnelle Addiction Occitanie

SSRA Château Longues Aygues:

Propose des postcures en addictologie.

Seulement pour accéder à ces postcures, un hébergement est demandé. Ainsi les personnes sans domiciliation ne peuvent pas avoir accès à ce type de soin.

Quand les personnes sont en CHRS stabilisation, les associations peuvent leur proposer une domiciliation.

<u>Proposition</u>: Au travers de cette journée, développer un accord/protocole entre le SIAO et le SSRA pour favoriser l'accès en postcure des personnes sans domicile. Ex : à la fin de la postcure, le SIAO pourrait garantir un hébergement sur la semaine de sortie \rightarrow A discuter lors de la journée départementale.

Projet d'établissement du SSRA : volonté d'ouvrir un hôpital de jour + possibilité d'avoir des temps de téléconsultations pour les personnes vivant en zone rurale.

Fédération des acteurs de la solidarité : La postcure n'est pas forcément une finalité. Il faudrait voir comment se déroule le parcours de soin de la personne.

Est-ce que l'exigence d'un hébergement à la fin de la postcure doit vraiment déterminer son accès ?

Il y a des personnes qui peuvent avoir envie de suivre une postcure mais qui ne souhaite pas s'intégrer dans un parcours de réinsertion et d'hébergement. Comment on accompagne ces personnes-là?

Cette notion de coordination des parcours de soin, d'hébergement, d'insertion doit être mis en priorité pour éviter les ruptures.

Association Quercylience:

Se trouve dans une zone rurale du Tarn-et-Garonne

Quercylience essaye de proposer des offres qui permettent aux habitants d'accéder aux soins malgré leur localité. Il y a de nombreuse rupture de soins avec une coordination de parcours assez complexe.

APAS82 porte le projet : EMSP (équipe mobile santé précarité) dédiées exclusivement au public grand précaire des centres d'hébergement d'urgence et accueil de jour.

Cette équipe mobile intervient sur tout le territoire et assure le lien avec l'ensemble des dispositifs existants.

Notion de ruralité : à ajouter dans la journée ?





IV. Informations supplémentaires :

• Retour de mon échange avec l'association EOLE

Association basée à Lille.

L'association EOLE souhaite souligner une différence entre autoriser simplement l'alcool et travailler sur la RDRD et l'accompagnement au changement.

Une démarche de RDRD en hébergement à débuter en 2018 :

- 1. Etat des lieux
- 2. Choix de travailler davantage sur la consommation alcool
- 3. Montée en compétence pour les équipes a été amorcée

Evolution de la réglementation au sein de la structure :

- Autorisation des consommations d'alcool dans les chambres et dans les espaces collectifs
- Des boissons alcoolisées sont servies sur certaines activités collectives
- Aménagement pour adapter les locaux
- Travail sur l'hydratation avec la mise en place de point d'eau pour s'hydrater
- Développement de partenariats avec les structures addictologiques du territoire notamment avec la mise en place de consultations avancées.

Bénéfices et résultats :

- La consommation diminue voire stagne dans certain cas
- Bilan positif pour les équipes et les publics accueillis
- Le sujet de l'alcool n'est plus un sujet tabou : ouvre des espaces d'échanges
- Repérage et orientation vers les professionnels de l'addictologie se fait plus aisément

Difficultés encore présentes :

- Quelques conflits entre les personnes accueillies qui consomment et celles qui ne consomment pas.
- La consommation d'alcool est rendue visible se qui peut entrainer une forme de craving chez les personnes qui tentent d'arrêter.

Au niveau des professionnels :

Cette construction de projet s'est faite par étape mais aussi avec un accompagnement des équipes pour répondre à leur crainte/peur, procéder à des évaluations, prendre en compte les remarques/difficultés rencontrées.

• Podcasts « La réduction des risques au service de l'accueil inconditionnel »

Réalisé par la Fédération Addiction

Cliquez ICI





Merci pour votre participation à ce COPIL du groupe territorial du Tarn-et-Garonne

Prochaine rencontre le mercredi 21 juin 2023 de 10h à 11h30 en visioconférence.



